

Rennes, le 19 mars 2024

## Communiqué de Presse

Hier, lors de son déplacement en Moselle le Ministre de l'Agriculture a annoncé des modifications à venir dans le calcul du ratio des prairies permanentes et l'a confirmé sur les réseaux sociaux.

**Jeunes Agriculteurs Bretagne se félicite de cette annonce qui constitue une victoire syndicale. Elle va dans le sens des revendications portées lors des mobilisations de ces derniers mois. L'engagement et la détermination de nos adhérents ont permis de démontrer l'incohérence de la situation actuelle avec un ratio prairie qui menace directement l'élevage dans notre région.** Cette contrainte est un non-sens agronomique. En cas d'application, elle aurait pu conduire à un retournement quasi systématique leurs prairies au bout de 4 ans alors même que la période où les prairies sont les plus productives et stockent le plus de carbone est entre 4 et 8 ans. Par ailleurs, les agriculteurs bretons qui ont fait le choix par le passé d'extensifier leur système auraient été les plus touchés par cette mesure.

La levée des contraintes dès 2024 et la révision du mode de calcul du ratio prairies permanentes apportent de la visibilité pour les agriculteurs et les futurs installés. De plus, le passage sur un ratio national doit nous permettre de continuer à travailler en gardant le bon sens paysan et ainsi limiter les retournements opportunistes. **Aujourd'hui, nous attendons une confirmation écrite des annonces faites. Nous resterons particulièrement vigilants à leur application et tout particulièrement au nouveau mode de calcul du ratio prairies.** Nous tenons à remercier tout particulièrement les élus politiques et les membres de l'administration qui ont relayé nos revendications sur ce sujet jusqu'au Ministre.

### Contacts presse :

**Charles FOSSE**  
**Président JA Bretagne**  
**06.60.74.13.53**